## Projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal aussi appelé PLUI est un document d'urbanisme qui a pour vocation de planifier sur le long terme les différents aspects liés à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle.

Ce document permet de définir les règles d'urbanisme qui seront opposables sur le territoire de la Communauté de Communes.

Une enquête publique se déroulera du 12/09 au 16/10 selon le calendrier suivant.

La Commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public et recevra leurs observations aux lieux de permanences et aux horaires suivants :

- PONT-AUDEMER, Salle d'armes (Place du Général de Gaulle)
  - Le jeudi 12 septembre 2019, de 9h à 12h;
  - Le samedi 5 octobre 2019, de 9h à 12h;
  - Le mercredi 16 octobre 2019, de 15 à 18h.
- Mairie de CORNEVILLE S/RISLE, salle du Conseil municipal
  - Le jeudi 26 septembre 2019, de 9h à 12h;
  - Le jeudi 10 octobre 2019, de 9h à 12h.
- Mairie d'ILLEVILLE S/MONTFORT
  - Le mardi 1er octobre 2019, de 15h à 18h;
  - Le mercredi 16 octobre 2019, de 9h à 12h.
- Mairie de MONTFORT S/RISLE, salle du Conseil municipal
  - Le samedi 21 septembre 2019, de 9h à 12h.
- Mairie de PONT-AUTHOU, salle du Conseil municipal
  - Le mardi 17 septembre 2019, de 15h à 18h;
  - Le mardi 1er octobre 2019, de 9h à 12h.
- Mairie de S<sup>T</sup> MARDS DE BLACARVILLE, salle du Conseil municipal
  - Le jeudi 12 septembre 2019, de 15h à 18h;
  - Le jeudi 10 octobre 2019, de 15h à 18h.
- Mairie de ST PHILBERT S/RISLE
  - Le mardi 17 septembre 2019, de 9h à 12h.
- Mairie de SELLES, salle du Conseil municipal.
  - Le jeudi 26 septembre 2019, de 16h à 19h.

#### Schéma directeur

La commission communale « défense incendie » élabore un schéma directeur. Actuellement, tous les points qui nécessitent une défense incendie ont été recensés, en collaboration avec le SDIS et la SAUR.

Des bouches ou des poches à eau devront être installées (notamment dans les secteurs du Hudar, de la Varenne et des Forbannis) .

Nous informons nos habitants que depuis juin 2019, la défense extérieure contre l'incendie est intégrée au formulaire de demande de permis de construire ou d'aménager (exemple ci-dessous).

A cet effet, avant de déposer un dossier, nous vous invitons à vous renseigner auprès de la mairie afin de savoir si votre secteur est couvert.

	Y A T-IL À PROXIMITÉ DES BÂTIMENTS GÉNÉRANT DES NUISANCES (Art. R. 111-2) ?
APPRECIATION DES RISQUES	OUI NON NATURE DES NUISANCES :
	LE BATIMENT PROJETE EST-IL DESTINE A L'HEBERGEMENT D'ANIMAUX? □ OUI □ NON      UN DOSSIER AU TITRE DU REGLEMENT SANITAIRE DEPARTEMENTAL A T-IL ETE DEPOSE EN MAIRIE? □ OUI □ NON      LE TERRAIN EST-IL SITUE DANS UN SECTEUR A RISQUES ? □ OUI □ NON NATURE
	- NIVEAU DE RISQUE AUQUEL APPARTIENT LE PROJET DE CONSTRUCTION ? (Voir Annexe 1 du Règlement)  □ NON COUVERT □ COURANT FAIBLE □ COURANT ORDINAIRE □ COURANT IMPORTANT □ RISQUE PARTICULIER  -POINT D'EAU INCENDIE : □ HYDRANT (POTEAU, BOUCHE) : DEBIT

# Les brèves

### Le 23 juin, la commune s'est animée!



Le Comité des fêtes présidé par Florence Rouxel, Adjointe au Maire, a organisé une foire à tout qui a rassemblé plus de 70 exposants, dès 7h30 sur le terrain de foot. Pour le confort de tous, un repas « saucisses » frites a été proposé.

La première **Fête des associations mannevillaises** était organisée ! L'ASMFC Football, l'ASMFC Tennis, le Club d'Aéromodélisme Rislois, Sport Aventure, Danse Evasion, les comités de Jumelages de Bunsoh et de Zalaszentlaszlo ainsi que la Ronde des arts étaient présents. Merci aux associations d'avoir organisé et participé à cette première édition, ainsi qu'à Océane Costey, coordinatrice du Projet Éducatif Local.





Enfin, ce même jour avait lieu la **kermesse des Amis de l'école** pour le plaisir des petits comme des plus grands. Jeux, tombola et rafraîchissements ont ponctué cet après-midi. Un adhérent du Club de l'Amitié a remporté le gros lot. Il lui a été remis par la Présidente, Emeline Blondel, lors d'un après-midi jeux.

#### **Tennis**

Samedi 22 juin, une vingtaine de participants s'est affrontée sur le court de tennis de la commune lors du tournoi de tennis ballon organisé par **l'ASMFC Tennis** et l'aide de **l'ASMFC Football.** 

Pour la seconde fois depuis la création de l'association, c'est sous un soleil radieux que les joueurs, par équipe de trois, ont pu en découdre tout au long de la journée .

A l'issue du tournoi, les récompenses offertes par les commerçants et artisans locaux ont été distribuées aux meilleures équipes. Un grand merci à Martine et Francis qui ont distribué sandwichs et boissons et Werner qui a assuré l'arbitrage de tous les matchs.



Les coupes et lots ont été offerts par :

La Mairie de Manneville-sur-Risle - la Mairie de Fourmetot - Ets ROCHER Fourmetot - Le Relai de Fourmetot - Libert Cycle Pont-Audemer - l'ASMFC Foot Manneville - L'atelier de la fleur Fourmetot et Hair Harmony Fourmetot. Un grand merci à tous !

# de la vie associative

### Le 14 juillet



Pour la deuxième année consécutive, le Comité des Fêtes, présidé par Mme Florence Rouxel, a organisé une soirée sur le terrain communal à l'occasion de la Fête Nationale. Au programme, un repas champêtre qui a ravi 200 personnes. Côté ambiance, pour accompagner ce moment convivial, Marc Blasquez a livré un concert de reprises qui a été fortement apprécié. Planifié par le Comité des Fêtes et financé par la municipalité, un feu d'artifice a été tiré à la nuit tombée pour le plaisir de tous!

## Information Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié, dont le siège social est à la Mairie de Manneville-sur-Risle, est une association affiliée à Générations Mouvement - Les Aînés Ruraux. Les Statuts, le règlement intérieur et le programme sont donnés à chaque nouvel adhérent, ou après chaque modification approuvée en Assemblée Générale. Les adhésions se font en début d'année, le jour de l'Assemblée Générale ou à un après-midi jeux de société (sur demande). Il n'y a plus d'adhésions après les vacances. Aucune condition d'âge. Le montant de la cotisation, pour 2020, sera de 22€. Les réunions ont généralement lieu le 2ème mercredi de chaque mois. En général, trois sorties par an sont effectuées. Seuls les adhérents du Club de l'Amitié peuvent participer aux manifestations. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Mairie, qui transmettra, ou bien téléphoner à la Présidente, Roberte FRESTEL au 02.32.42.23.86.

## Voyage à Bunsoh

Madame DUONG, Maire et le comité de jumelage, présidé par Arlette GAGNANT, se sont rendus à Bunsoh, en Allemagne.

Deux villages assez semblables de par leur situation et leur population. Un village en avance sur le développement durable avec sa piscine écologique construite en 1956.

Ouverture sur le monde, découverte d'autres cultures, liens de fraternité, échanges amicaux tels sont les objectifs de cet échange qui existe depuis 1985.

Bravo à cette dynamique association de jumelage de Manneville-sur-Risle.

Madame le Maire de Manneville-sur-Risle

et son Conseil Municipal remercie Ingrid Del Bufalo, Maire de Bunsoh ainsi que Jann Fink Président du jumelage de Bunsoh pour leur chaleureux accueil du 18 au 23 juillet.



#### Danse Evasion



Inscription à partir du 13 septembre 2019 lors du premier cours de la rentrée.

Renseignements: danseevasion27500@gmail.com

#### Commémoration du 25 août

Dimanche 25 août, Mme Duong, Maire de Manneville-sur-Risle, M. Leroux, Maire de Pont-Audemer, M. Courel, Conseiller Départemental et Mme Tamarelle-Verhaeghe, Députée de l'Eure ont assisté aux cérémonies de recueillement du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la ville de Pont-Audemer. Ces cérémonies se sont achevées au Musée départemental de la Résistance de Manneville-sur-Risle.

Mme le Maire a déposé des gerbes en présence de Mme Leblanc Foutrel, fille de Robert Leblanc, le fondateur du Maquis Surcouf.





## Thermocollé à l'école

La mairie souhaite sensibiliser les enfants à la sécurité routière dès le plus jeune âge.

Un circuit vélo avec des panneaux de signalisation a donc été réalisé dans la cour de l'école.



